

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

CAHAI-COG(2020)PV2

Strasbourg, le 19 novembre 2020

COMITÉ AD HOC SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (CAHAI)

**Groupe de consultation et de sensibilisation
(CAHAI-COG)**

2ème réunion, 5-6 novembre 2020

RAPPORT ABRÉGÉ

www.coe.int/cahai

1. Ouverture de la réunion

1. M. Gregor Stojin (Slovénie), président du CAHAI, a ouvert la réunion et remercié les coprésidents et coprésidentes et les corédacteurs et corédactrices pour leur travail et leur contribution à la présente réunion. Il a souligné l'importance d'œuvrer en coordination avec les coprésidents du Groupe d'élaboration des politiques du CAHAI (CAHAI-PDG), pour permettre d'identifier les thèmes de la consultation multipartite, à partir des principales conclusions de l'étude de faisabilité qui est en cours de finalisation. Il a instamment invité le groupe à soumettre des propositions pragmatiques à la prochaine réunion plénière du CAHAI qui se tiendra du 15 au 17 décembre, afin que la consultation multipartite puisse être lancée en début d'année prochaine.
2. Mme Claudia Luciani, directrice, Direction de la dignité humaine, de l'égalité et de la gouvernance, Conseil de l'Europe, a également remercié les membres du groupe pour les efforts qu'ils ont consacrés à la réalisation de cette tâche complexe. Elle a souligné :
 - que la consultation multipartite faisait partie intégrante du mandat confié par le Comité des Ministres. Cette initiative unique et inédite devrait être menée en lien direct avec les travaux des deux autres groupes de travail (CAHAI-PDG et CAHAI-LFG) ;
 - que les consultations devraient être ciblées. Il importe de faire des choix judicieux quant aux questions qui seront posées, à leur formulation et aux parties prenantes qui seront consultées ;
 - qu'il importait de garder à l'esprit l'objectif des consultations et d'être réaliste quant aux possibilités offertes par les ressources humaines et financières.
3. Le CAHAI-COG a pris note de ces points.

2. Adoption de l'ordre du jour

4. Le CAHAI-COG a examiné et adopté le projet d'ordre du jour. L'ordre du jour et la liste des participants et participantes font respectivement l'objet de l'annexe I et II.

3. Information par les coprésidents

5. Les coprésidents du CAHAI-PDG et le coprésident et la coprésidente du CAHAI-COG et ont fait le point sur leur réunion de coordination informelle durant laquelle ils ont échangé des informations sur les travaux réalisés par chaque groupe de travail ;
6. Les coprésidents du CAHAI-PDG ont fait le point sur les progrès réalisés par ce groupe de travail. M. Wolfgang Teves (Allemagne), coprésident du CAHAI-PDG, a expliqué que l'étude de faisabilité dans sa version actuelle avait été envoyée au CAHAI-PDG pour commentaires et qu'une version actualisée tenant compte desdits commentaires était en cours d'élaboration. Cette version sera envoyée au CAHAI afin de recueillir sa première réaction avant d'être présentée à la réunion plénière du CAHAI en décembre.
7. S'agissant des questions susceptibles d'être examinées avec les parties prenantes, il a souligné qu'il importait de recenser les principaux éléments de l'étude de faisabilité qui pourraient être soumis à la consultation multipartite. Il a proposé que les thèmes retenus soient identifiés dans le chapitre 7 de l'étude de faisabilité portant sur les principales composantes du cadre juridique et dans le chapitre 9 consacré aux mécanismes pratiques et de suivi.
8. M. Zoltan Turbek (Hongrie), coprésident du CAHAI-PDG, a également indiqué que le chapitre 8 de l'étude de faisabilité donnait un aperçu des avantages et des inconvénients de chacune des options envisageables pour l'établissement d'un cadre juridique intégrant les principaux éléments des différentes options. Il a déclaré qu'il n'y avait pas d'option meilleure qu'une autre et que le CAHAI-PDG avait décidé qu'une approche combinant plusieurs instruments complémentaires serait la meilleure solution à adopter.
9. Mme Jana Novohradská (Slovaquie), rapporteure du CAHAI pour l'égalité de genre, a soulevé la question de l'utilisation de l'expression « égalité de genre » dans le projet d'étude de faisabilité [dans sa version anglaise]. Mme Novohradská a fait observer que les femmes étaient sous-représentées dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA) pour ce qui est de la partie technologique. S'agissant du premier point, Mme Luciani a souligné que l'expression « égalité de genre » était une expression reconnue, que le Conseil de l'Europe utilisait depuis des décennies dans tous ses textes juridiques et toutes les activités qu'il mène.

10. Il est convenu que les coprésidents du CAHAI-PDG établiraient une liste des principaux points de l'étude de faisabilité, laquelle serait finalisée en concertation avec le coprésident et la coprésidente du CAHAI-COG avant la fin novembre et soumise ultérieurement à consultation.
11. Le secrétariat a expliqué que les travaux du CAHAI-COG devaient s'intégrer aux travaux intergouvernementaux du CAHAI. Après approbation par la plénière des conclusions auxquelles travaille actuellement le CAHAI-COG conformément à son mandat, la consultation pourrait démarrer début 2021 pour alimenter les travaux du CAHAI-LFG, lequel sera chargé d'élaborer les principaux éléments d'un futur instrument juridique sur l'IA.

4. Cartographie des outils

12. Mme Veronica Cretu (République de Moldova), coordinatrice principale pour la cartographie des outils, a fait le point sur les progrès réalisés.
13. Bien que les travaux menés par le sous-groupe responsable de la cartographie des outils aient permis de recenser un vaste éventail d'outils différents, elle a souligné qu'il importait de privilégier un ensemble minimal d'instruments et d'organiser la consultation de préférence en ligne compte tenu du contexte sanitaire actuel.
14. Elle a par ailleurs souligné que, au niveau national, les parties prenantes avaient besoin des connaissances et de l'expertise appropriées. Il est nécessaire de parvenir à une décision définitive sur le choix des parties prenantes de manière à poser les bonnes questions.
15. M. Antoine Vergne, directeur du bureau de Berlin, Missions publiques, a souligné les avantages d'une participation simultanée lors des consultations.
16. M. Vergne a poursuivi en faisant remarquer que le calendrier des consultations ne fixait pas seulement les dates de lancement et de clôture de la consultation, mais qu'il fallait également du temps pour préparer la consultation, sélectionner des participants et interpréter les résultats. S'agissant de la sélection, il est nécessaire d'avoir une idée précise des résultats attendus.
17. La consultation se déroule effectivement en trois étapes : la préparation (partage d'informations, choix des parties prenantes à consulter et du moment de la consultation) ; le lancement de consultations ciblées ; la période post consultation (contributions supplémentaires, réflexions, réactions et mise à jour).
18. Pour M. Marc-Antoine Dilhac, titulaire de la chaire de recherche en éthique du CIFAR à l'institut Mila (Institut d'intelligence artificielle du Québec), trois types de consultation pourraient être organisés : elle pourrait être internationale, nationale ou citoyenne/multipartite. Il a également recommandé de recourir dans la mesure du possible à des consultations en ligne et hors ligne.
19. Il est convenu qu'il fallait toujours que les participants viennent d'horizons divers afin d'obtenir une diversité de points de vue et d'en tirer parti. Dans le cas contraire, la consultation serait moins instructive et les points de vue exprimés moins diversifiés. Un ensemble diversifié de parties prenantes sera consulté.
20. M. Dilhac a également souligné qu'il importait d'avoir une idée du résultat souhaité pour préparer les consultations. La modération est un autre élément important dont il faudra tenir compte au moment de mener les consultations.
21. L'identification de quelques sujets plus généraux pour la consultation pourrait être un point de départ ; les différentes questions seraient affinées par la suite.
22. Le coprésident du CAHAI-COG, M. Andrey Neznamov (Fédération de Russie) a informé le groupe qu'une quarantaine d'outils avaient été recensés. Les avantages et les inconvénients de chacun d'eux ont été examinés et l'étude des principaux points permettra de décider des outils retenus. Les outils seraient répartis selon le niveau de la consultation (international ou national) et pourraient être proposés pour chaque groupe. Il a souligné que le recours à une multiplicité d'outils nécessitait que l'on soit prudent et qu'il fallait être ferme sur le choix des outils. Plus le nombre d'outils utilisés est important, plus cela demande de travail.
23. Mme Cretu a identifié trois phases à la lumière de la discussion :
 - Phase préalable à la consultation : partage d'informations sur la consultation et sur le texte et choix des questions qui seront posées et des dates de la consultation. Phase générale qui prépare les acteurs pour la prochaine phase ;
 - Phase de la consultation elle-même : organisation d'une consultation ciblée ; prévoir un espace

de discussion plus restreint pour les parties prenantes qui seraient plus « timides » ;

- Phase postérieure à la consultation : examen des résultats de la consultation et communication d'informations en retour.

24. M. Patrick Penninckx, chef du Service de la société de l'information, s'est adressé au groupe et l'a remercié d'avoir fourni un panorama complet des outils existants ; il a souligné qu'il fallait examiner la question du temps, des moyens et des ressources humaines disponibles et celle de la participation des différentes parties prenantes. Il a fait remarquer qu'il était essentiel d'être précis et réalistes quant aux objectifs fixés et de conserver la consultation multipartite.
25. Le coprésident est convenu que le groupe devait examiner les outils qui seraient les plus efficaces.
26. Le secrétariat a conseillé au groupe de revoir la liste d'outils et de la restreindre à un petit ensemble d'outils pertinents et applicables.
27. Le groupe est convenu d'établir une liste plus restreinte d'outils à l'issue de la réunion tout en conservant la liste initiale détaillée en tant que document distinct susceptible d'être utilisé ultérieurement. Pour ce faire, le CAHAI-COG procéderait à un échange de courriels après la réunion.

5. Cartographie des parties prenantes

28. Mme Francesca Fanucci, Conférence des OING, coordinatrice principale pour la cartographie des parties prenantes, a fait le point sur les progrès réalisés. Une liste exhaustive provisoire des parties prenantes a été établie, mais doit encore être affinée ; les travaux en la matière se poursuivent.
29. Elle a souligné l'importance d'assurer un accès équitable au processus et la nécessité d'atteindre les groupes marginalisés. Cela pourrait se faire au niveau national par l'intermédiaire des États membres.
30. M. Vergne a souligné la nécessité de prévoir une stratégie de recrutement et la possibilité de faire appel à ce titre aux partenaires nationaux. Il a dégagé trois niveaux d'action : décider à qui s'adresser ; décider des moyens permettant d'inviter les personnes à participer ; assurer le suivi de la participation, de la diversité, des insuffisances.
31. Le secrétariat a indiqué que les parties prenantes participant déjà au CAHAI devraient servir de point de départ.
32. Le coprésident est convenu que les membres et participants du CAHAI devraient être inclus, mais que d'autres parties prenantes pourraient venir s'y ajouter.
33. M. Dilhac a rappelé au groupe que toutes les parties prenantes n'étaient pas consultées de la même manière ni selon les mêmes modalités ; par exemple, les régulateurs ne peuvent pas être mélangés avec les citoyens. Il y a donc un besoin évident de modération.
34. Mme Fanucci a évoqué la nécessité de traiter séparément avec les parties prenantes ou tout au moins de réduire le risque que des parties prenantes soient consultées en même temps et que certains groupes ne puissent s'exprimer ou ne soient pas entendus. Tous les avis doivent être exprimés.
35. Le groupe a insisté sur la nécessité de promouvoir la diversité et de favoriser l'inclusivité en procédant à une sélection en amont.
36. Le secrétariat a rappelé au groupe que les principes énoncés dans l'étude de faisabilité devraient être pris en compte lors du choix des parties prenantes.
37. Le groupe est convenu de finaliser la cartographie des parties prenantes en procédant à un échange de courriels au sein du CAHAI-COG.

6. Analyse de la consultation électronique

38. Le secrétariat a présenté un document rendant compte de l'analyse de la consultation électronique menée auprès des membres du CAHAI et des représentants des organismes, comités, organisations observatrices et entreprises partenaires, réalisée par le secrétariat et lancée en décembre 2019.
39. Il a été expliqué que la première date butoir pour la réception des réponses avait été fixée à février 2020, et que le questionnaire avait ensuite été renvoyé avec 2 questions supplémentaires portant sur la covid-19 et le délai fixé à septembre 2020.

40. Pour le moment, l'analyse n'a pas été rendue publique.
41. L'analyse a fait ressortir que 26 États membres et deux États observateurs étaient disposés à envisager de participer à des consultations multipartites.
42. Le secrétariat a invité le CAHAI-COG à faire part de ses premières réactions sur ce document et sur la méthodologie utilisée pour son élaboration.
43. Le coprésident du CAHAI-COG, M. Neznamov, a salué le travail accompli et souligné son caractère unique et précieux.
44. Il a été observé qu'il serait utile d'actualiser régulièrement ce document en tenant compte des évolutions constantes dans le domaine de l'intelligence artificielle et de relancer périodiquement le processus de consultation. La consultation en ligne permettrait de partager les connaissances sur les développements intervenant dans le domaine de l'IA et sur les initiatives en matière d'élaboration des politiques au niveau national, de manière à susciter des bonnes pratiques au sein des États membres.
45. Certains délégués ont indiqué qu'il importait de toucher le grand public et plus particulièrement la jeune génération et, partant, d'accroître la visibilité des travaux du CAHAI. De nouvelles méthodes pourraient être envisagées à cette fin.
46. À cet égard, le secrétariat a indiqué qu'il travaillait actuellement à la réalisation d'une vidéo sur les activités du CAHAI et à l'élaboration d'une publication. À l'avenir, il pourrait être envisagé de travailler avec des réseaux de télévision/de streaming sur la réalisation d'un documentaire à destination du grand public. Le secrétariat a également précisé qu'il travaillait avec d'autres organisations internationales à la création d'un site internet commun sur l'IA. Si des mesures sont prises pour mieux faire connaître les travaux du CAHAI, il n'en reste pas moins que la mise en œuvre du mandat du CAHAI doit demeurer la priorité et que celui-ci doit avant tout s'adresser à ses parties prenantes.
47. Les membres du CAHAI-COG se sont accordés sur le fait que l'analyse de la consultation électronique pourrait être publiée ultérieurement et que ses résultats devraient être exploités.

7. Mise en œuvre des consultations multipartites

7.1. Élaboration de la méthodologie et des modèles pour les consultations au niveau national

- 48 Le secrétariat a rappelé au CAHAI-COG le délai fixé pour les travaux du CAHAI. Les résultats des consultations multipartites doivent être communiqués au CAHAI d'ici début juin 2021, à temps pour la 4^e réunion plénière du CAHAI qui se tiendra fin juin/début juillet. Cela suppose que les consultations soient menées entre février 2021 et avril 2021 et que le mois de mai soit consacré à l'élaboration du rapport sur les consultations multipartites qui sera présenté au CAHAI.
- 49 En outre, les contributions du CAHAI-COG devraient être communiquées à temps pour alimenter les travaux du CAHAI-LFG censé produire ses résultats en octobre 2021.
- 50 M. Strojín a également souligné que le CAHAI-COG devait être réaliste quant à ses objectifs tout en tenant compte du mandat du CAHAI et de son activité intergouvernementale, notamment en ce qui concerne l'élaboration des éléments d'un cadre juridique. Il importe dès lors de respecter le calendrier communiqué par le secrétariat.
- 51 Compte tenu du peu de temps disponible, le groupe a souligné qu'il serait préférable de privilégier la communication numérique. Il convient notamment de tenir compte de la situation actuelle liée à la covid-19 et de son incidence éventuelle sur les méthodes utilisées pour les consultations.
- 52 Le CAHAI-COG a indiqué que les jeunes devraient être associés aux consultations en raison de leur implication active, actuelle et à venir, dans le domaine de l'IA. Le secrétariat a indiqué que des [webinaires](#) sur l'IA étaient régulièrement organisés par le Conseil de l'Europe et mobilisaient notamment des étudiants de niveau universitaire. Le prochain webinaire se tiendra le 10 décembre, qui marque la Journée des droits de l'homme.
- 53 Malgré le soutien exprimé en faveur d'une consultation plus large, les membres ont pris acte de la nécessité d'être pragmatique.
- 54 Mme Victoria Alsina, coprésidente du CAHAI-COG, a indiqué qu'il serait judicieux que les pays échangent des bonnes pratiques et des expériences à la lumière des consultations. Elle a également souligné la nécessité d'être réaliste et d'examiner l'ordre dans lequel les différentes étapes devraient s'enchaîner.

- 55 Le secrétariat est convenu de l'importance de faire connaître et de partager des expériences à l'issue de la consultation multipartite, afin de mettre à profit les enseignements tirés à l'occasion de futures consultations.
- 56 Le groupe a indiqué que la mise en place de coordinateurs nationaux qui seraient en contact avec les différentes parties prenantes au niveau national pourrait être envisagée. La mise en place d'un interlocuteur principal permettrait de tenir compte des spécificités nationales.
- 57 Le recours à des activités pilotes a également été évoqué. Des consultations pilotes pourraient par exemple être organisées dans un grand et dans un petit pays. Un bilan pourrait ensuite être tiré de manière à voir ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. Le secrétariat a souligné à cet égard qu'il convenait de tenir dûment compte des contraintes de temps.
- 58 Le groupe est convenu d'élaborer une recommandation écrite contenant des modèles pour les consultations nationales à l'issue de cette réunion.

7.2 Point sur le dialogue des citoyens sur l'avenir de l'internet

- 59 M. Antoine Vergne, directeur du bureau de Berlin, Missions Publiques, a présenté un point sur le dialogue des citoyens sur l'avenir de l'internet, suivi d'une séance de questions.
- 60 Il a souligné l'importance de la phase préparatoire des consultations, laquelle peut prendre plus de temps que les consultations elles-mêmes qui peuvent se tenir sur quelques jours. Dès lors, le calendrier proposé pour le CAHAI-COG et pour les consultations peut parfaitement être respecté.
- 61 M. Vergne s'est dit en faveur de coalitions au niveau national. Si les parties prenantes sont mobilisées dès le tout début, elles pourront mieux s'approprier le projet.
- 62 Il s'est déclaré favorable à l'idée d'élaborer des recommandations écrites contenant des modèles pour les consultations tout en soulignant que ces recommandations devraient être libellées de manière claire. Il a ajouté que la communication des résultats à l'issue des consultations était également très importante.
- 63 M. Vergne a également approuvé l'idée de recourir à des consultations pilotes qui permettraient de corriger, le cas échéant, tout ce qui n'a pas fonctionné. Cela pourrait se faire très rapidement si les pays concernés acceptent de participer.
- 64 Il pourrait également être utile, dans la mesure du possible, d'organiser des dialogues dans les langues locales ; le fait que le français et l'anglais soient les langues de travail du Conseil de l'Europe est déjà un atout.
- 65 Le coprésident a conclu en déclarant que le groupe devrait s'efforcer de se concentrer sur les objectifs à atteindre et qu'une décision définitive sur les prochaines étapes devrait être prise.

7.3. Élaboration d'une proposition de calendrier pour les consultations

- 66 Le président du CAHAI a invité les membres à bien prendre note de l'importance du délai général fixé au mois de juin pour le partage du résultat final et a rappelé au groupe les contraintes liées à ce délai.

8. Discussion sur l'organisation des travaux futurs, la répartition des tâches et les prochaines étapes

- 67 Le CAHAI-COG a été invité à discuter de l'organisation de ses travaux pour l'accomplissement de ses tâches et des futures contributions requises.
- 68 Le coprésident, M. Neznamov, fait une présentation PowerPoint sur les prochaines étapes articulées autour de 5 tâches et de 5 résultats :
- Projet de rapport sur les consultations internationales comprenant a) **une cartographie** des parties prenantes à l'échelle internationale b) des propositions **d'outils pour chaque groupe** de parties prenantes au niveau international c) **des principes fondamentaux** ;
 - Projet de recommandation adressé aux États sur la méthodologie des consultations menées à l'échelle nationale, accompagné d'une synthèse de l'ensemble des instruments existants ;
 - Projets de **calendriers des consultations thématiques** des diverses parties prenantes et des autres événements : **a) au niveau international et b) au niveau national** ;

- Projet de document sur les **principaux éléments** de l'étude de faisabilité qui seront soumis à consultation ;
 - Appui à la consultation en ligne.
- 69 S'agissant du projet de rapport, le groupe est convenu qu'entre 1 et 3 outils pourraient être choisis pour chaque catégorie de parties prenantes. Les coprésidents pourraient s'en occuper dans la semaine à venir. Le CAHAI-COG a reconnu que les observateurs et participants du CAHAI constituaient un bon point de départ pour le choix des parties prenantes ; toutefois, compte tenu de la valeur ajoutée que d'autres groupes pourraient apporter, les parties prenantes du CAHAI pourraient être complétées par d'autres.
- 70 Le secrétariat a souligné que les options proposées pour la consultation multipartite – dans l'idéal 1 ou 2 - devaient être claires et précises. Il a également indiqué qu'il importait de ne pas reproduire ce qui existe déjà et de proposer des solutions simples à la plénière du CAHAI. Les observateurs et participants du CAHAI forment une bonne base de parties prenantes, ce qui est un gage d'efficacité.
- 71 Le président du CAHAI, M. Stojin, a ajouté que le mandat du CAHAI s'appuyait sur les réalisations précédentes d'autres organismes/organisations. Les travaux du CAHAI-COG devraient permettre d'accroître l'efficacité des travaux du CAHAI-PDG et d'alimenter ceux du CAHAI-LFG. Il a soumis l'idée de propositions à court terme qui respecteraient les exigences et les délais du CAHAI et de propositions à long terme qui pourraient s'appuyer sur les résultats des travaux à court terme et permettraient de répondre aux besoins futurs.
- 72 Concernant le projet de recommandation à l'intention des États sur les modèles de consultations nationales et leurs modalités, le groupe est convenu de mettre en place un groupe de rédacteurs et de rédactrices chargé de son élaboration d'ici la fin novembre (Mme Adriana Dergam, République tchèque, Mme Veronica Cretu, République de Moldova, Mme Jana Novohradská, Slovaquie et Mme Francesca Fanucci, Conférence des OING et les coprésidents). Le secrétariat a clairement indiqué qu'il n'était pas en mesure de fournir des services de secrétariat à ce groupe de rédacteurs et que ces tâches incomberaient aux seuls membres du CAHAI-COG.
- 73 Les consultations thématiques se dérouleraient selon deux calendriers – un calendrier national et un calendrier international. Les coprésidents élaboreraient un projet de calendrier pour la fin novembre. Le coprésident, M. Neznamov, a toutefois émis le souhait d'examiner ce point avec le Bureau du CAHAI.
- 74 Le document de consultation initial reprendrait les éléments principaux de l'étude de faisabilité qui seraient soumis à la consultation. Le CAHAI-PDG pourrait à ce titre apporter sa contribution. Le document pourrait être élaboré par les coprésidents et examiné lors de la réunion plénière du CAHAI.
- 75 Le CAHAI-COG a approuvé la première version de l'analyse de la consultation électronique présentée par le secrétariat. Il a considéré que les travaux réalisés étaient extrêmement utiles et a convenu qu'ils devraient figurer dans le rapport final du CAHAI-COG. Il est d'avis qu'il devrait être envisagé à l'avenir de soumettre d'autres questionnaires et que les résultats du questionnaire et les activités du CAHAI-COG pourraient être relayés dans les médias.
- 76 Le CAHAI-COG a souligné l'importance d'œuvrer de concert, notamment durant le mois de novembre, pour obtenir des résultats concrets. Les coprésidents ont exprimé le souhait que le groupe tienne une réunion supplémentaire fin novembre/début décembre pour examiner, finaliser et approuver les résultats. Ils ont toutefois convenu qu'elle pourrait également se tenir en ligne.
- 77 Le secrétariat a indiqué qu'il n'était pas en mesure d'organiser une réunion supplémentaire en raison de contraintes liées au budget, aux ressources humaines et au temps. En particulier, les délais pour les travaux du CAHAI ont été fixés par le Comité des Ministres et ne sont pas susceptibles d'être modifiés.

9. Points clés à retenir : résumé oral par le coprésident et la coprésidente

- 78 Les coprésidents ont demandé à pouvoir s'exprimer lors de la prochaine réunion du Bureau pour discuter des travaux entrepris et solliciter un soutien.
- 79 Le CAHAI-COG a pris bonne note des délais fixés, mais a dit craindre de ne pas pouvoir finaliser ses travaux dans le délai imparti.
- 80 Les membres ont affirmé leur volonté de terminer leur mandat de la meilleure manière et la plus efficace possible.

81 Le secrétariat a souligné que si les consultations se tenaient entre février et avril, le mois de mai devrait être consacré à l'analyse des résultats.

10. Dates des prochaines réunions

82 La troisième réunion plénière du CAHAI se tiendra en ligne du 15 au 17 décembre 2020.

83 Les dates des éventuelles réunions du CAHAI-COG en 2021 restent à confirmer.

11. Questions diverses

84 M. Jan Kleijssen, directeur, Société de l'information - Action contre la criminalité, Conseil de l'Europe, a clos la réunion. Il a souligné la nécessité de se concentrer sur les meilleures solutions qui soient pour permettre au CAHAI-COG d'avancer dans ses travaux. M. Kleijssen a recommandé que le groupe s'intéresse dans un premier temps aux parties prenantes qui font déjà partie du CAHAI lors du choix des partenaires potentiels pour les consultations.

85 Il a déclaré que bien que l'approche multipartite fasse partie du mandat du CAHAI, les possibilités restaient limitées, compte tenu également du contexte sanitaire actuel.

86 M. Kleijssen a pris note du souhait des coprésidents du CAHAI-COG d'examiner les délais et d'autres aspects de fond avec le Bureau du CAHAI ; il a toutefois rappelé que les délais pour l'activité intergouvernementale du CAHAI avaient été fixés par le Comité des Ministres et que les décisions relatives au calendrier et aux questions de fond devraient être prises par la plénière du CAHAI.

87 Les idées soumises par le groupe ont été essentielles et il a rappelé au groupe que le processus de consultation se poursuivrait à long terme. Il a remercié les membres du CAHAI-COG pour leur créativité et leur engagement. Pour conclure, il a appelé à privilégier une approche pragmatique à l'avenir.

ANNEXE I
ORDRE DU JOUR ET D'ORDRE DES TRAVAUX

5 novembre 2020		
Heure	Référence du document	Point de l'ordre du jour
14h00	CAHAI-COG(2020)PV1 (rapport de la première réunion)	<p>1. Ouverture de la réunion</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Gregor Strojín, président du CAHAI • Mme Claudia Luciani, Directrice, Direction de la Dignité humaine, de l'égalité et de la gouvernance, Conseil de l'Europe <p><u>Action requise</u> : le CAHAI-COG prendra note des informations fournies par le président du CAHAI et par Mme Luciani.</p>
14h15	CAHAI-COG(2020)OJ2	<p>2. Adoption de l'ordre du jour</p> <p><u>Action requise</u> : le CAHAI-COG est invité à examiner et à adopter le projet d'ordre du jour.</p>
14h20	CAHAI-PDG(2020)PV2 (rapport de la deuxième réunion)	<p>3.information par les coprésidents</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour par les coprésidents du CAHAI-PDG sur les progrès réalisés depuis la première réunion • Mise à jour par les coprésidents du CAHAI-COG sur les résultats de leur réunion de coordination avec les coprésidents du CAHAI-PDG <p><u>Action requise</u> : le CAHAI-COG prendra note des informations fournies par les coprésidents.</p>
14h40	<p>CAHAI(2019)04 (Principes généraux et parties prenantes)</p> <p>CAHAI(2020)03 - Rev1 (Consultations multipartites : propositions pour l'avenir)</p> <p>Présentation PPT sur la cartographie des outils (en anglais seulement)</p> <p>Compilation des réponses sur le Cloud (en anglais uniquement)</p>	<p>4. Cartographie des outils</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour par le coordinateur principal sur l'état d'avancement, suivie d'une discussion • Interventions des membres, des participants, des observateurs et des experts : <ul style="list-style-type: none"> ○ Marc-Antoine Dilhac, Chaire CIFAR en éthique de l'IA à Mila (Institut d'intelligence artificielle du Québec) ○ Antoine Vergne, directeur du bureau de Berlin, Missions Publiques, Faire participer les citoyens à la politique ○ Jana Novohradska, rapporteuser sur l'égalité des sexes, CAHAI <p><u>Action requise</u> : le CAHAI-COG est invité à examiner les contributions reçues, à finaliser la cartographie préliminaire des outils et à entreprendre une sélection d'outils qui seront proposés à l'usage du CAHAI lors des consultations au niveau national et international.</p>

15h50	<p>CAHAI(2019)04 (Principes généraux et parties prenantes)</p> <p>CAHAI(2020)03 - Rev1 (Consultations multipartites : propositions pour l'avenir)</p> <p>[Présentation PPT sur la cartographie des parties prenantes (en anglais uniquement)]</p> <p>[Compilation des réponses et texte complet des contributions disponibles sur le Cloud (en anglais uniquement)]</p>	<p>5. Cartographie des parties prenantes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour par le coordinateur principal sur l'état d'avancement, suivie d'une discussion • Interventions des membres, des participants, des observateurs et des experts : <ul style="list-style-type: none"> ○ Marc-Antoine Dilhac, Chaire CIFAR en éthique de l'IA à Mila (Institut d'intelligence artificielle du Québec) ○ Antoine Vergne, directeur du bureau de Berlin, Missions Publiques, Faire participer les citoyens à la politique ○ Jana Novohradská, rapporteuse sur l'égalité de genre du CAHAI <p><u>Action requise</u> : le CAHAI-COG est invité à examiner les contributions reçues, à finaliser la cartographie préliminaire des parties prenantes et les propositions qui y sont incluses pour les prochaines étapes en vue de la soumission de son rapport sur cet aspect pour examen par le CAHAI lors de sa prochaine réunion plénière.</p>
16H00		<i>Fin de la session du premier jour</i>
6 novembre 2020		
9h30	CAHAI(2020)09rev1.2 Restreint	<p>6. Analyse de la consultation électronique</p> <p>Présentation par le Secrétariat</p> <p>Action requise : Le CAHAI-COG est invité à donner un feedback global sur le document et la méthodologie utilisée, en vue de sa soumission au CAHAI pour examen lors de sa prochaine réunion plénière. Le CAHAI-COG est invité en particulier à discuter de la valeur ajoutée d'un système de collecte et de partage des développements législatifs et politiques sur les systèmes d'IA et à déterminer s'il convient de lui donner une plus grande visibilité en interne (au sein du CAHAI) et en externe (auprès du public).</p>
10h00	<p>Présentation PPT sur l'étape 2 (en anglais uniquement)</p> <p>[texte complet des contributions sur l'étape 2 sur le Cloud (en anglais uniquement)]</p>	<p>7. Mise en œuvre des consultations multipartites</p> <p>7.1. Élaboration de la méthodologie et des modèles pour les consultations au niveau national</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interventions des membres, des participants, des observateurs et des experts • <u>Action requise</u> : Le CAHAI-COG est invité à discuter et à finaliser ses propositions sur la méthodologie et les modèles à envisager pour les consultations du CAHAI au niveau national, en tenant compte des résultats des cartographies préliminaires. Le CAHAI-COG doit finaliser la proposition en ce qui concerne la portée de ces consultations, les spécificités de l'engagement des différentes parties prenantes, les formats de ces engagements, et tout autre processus connexe à planifier et/ou les outils à développer ou à utiliser. Sous réserve des progrès réalisés, le CAHAI-COG est invité à discuter de tout travail supplémentaire nécessaire pour la finalisation des

		modèles et des délais d'achèvement.
11h00		7.2 Le point sur le dialogue des citoyens sur l'avenir de l'Internet <ul style="list-style-type: none"> Présentation par Antoine Vergne, directeur du bureau de Berlin, Missions Publiques, suivie de questions
11h20	Présentation PPT sur l'étape 2 (en anglais uniquement) [texte complet des contributions sur l'étape 2 sur le Cloud (en anglais uniquement)]	7.3. Élaboration d'une proposition de calendrier pour les consultations <ul style="list-style-type: none"> Interventions des membres, des participants, des observateurs et des experts <p><u>Action requise</u> : Le CAHAI-COG est invité à examiner les propositions reçues des Etats membres qui ont exprimé leur disponibilité à mener des consultations nationales et à finaliser une proposition de calendrier et d'échéances claires pour ces processus en vue de leur soumission au CAHAI. En outre, le CAHAI-COG devrait également envisager l'élaboration d'un calendrier pour les consultations au niveau international.</p>
12h00		<i>Pause déjeuner</i>
14h30		7.3 [Suite] : Élaboration d'une proposition de calendrier pour les consultations
15h00	Mandat du CAHAI-COG	8. Discussion sur l'organisation des travaux futurs, la répartition des tâches et les prochaines étapes <ul style="list-style-type: none"> Interventions des membres, des participants et des observateurs <p><u>Action requise</u> : le CAHAI-COG est invité à discuter de l'organisation de ses travaux pour l'accomplissement de ses tâches et des futures contributions requises, en prenant en considération son rôle et l'éventuelle prolongation de son mandat par le CAHAI pour 2021, le cas échéant.</p>
16h00		9. Points clés à retenir : résumé oral par les coprésidents <p><u>Action requise</u> : Les coprésidents fourniront un résumé oral des principales questions discutées, de la compréhension commune des attentes et des propositions finalisées pour être soumises à l'ICSA.</p> <p><i>Le temps des présentations : 20 minutes</i></p>
16h30		10. Dates des prochaines réunions <p>Pour information : CAHAI, troisième réunion plénière, 15-17 décembre 2020</p>
		11. Toute autre question
16h40		Clôture par M. Jan Kleijssen, Directeur, Société de l'information - Action contre la criminalité, Conseil de l'Europe

17h00		Fin de la réunion

ANNEXE II
LIST OF PARTICIPANTS
MEMBERS OF THE POLICY DEVELOPMENT GROUP / MEMBRES DU GROUPE
D'ELABORATION DES POLITIQUES

BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZEGOVINE

Mr Dag DZUMRUKCIC – Minister counsellor, Department for International Legal Affairs, Ministry of Foreign Affairs / Ministre conseiller, Département des affaires juridiques internationales, Ministère des affaires étrangères

CZECH REPUBLIC / REPUBLIQUE TCHEQUE

Ms Adriana DERGAM - Member of the Council of the Government of the Czech Republic for Human Rights, Board Member of the LatAm Chapter, European Chamber of Technology (EUTEC) / Membre du Conseil du Gouvernement de la République tchèque pour les droits de l'homme, Membre du Conseil d'administration du chapitre LatAm, Chambre européenne des technologies (EUTEC)

GERMANY / ALLEMAGNE

Mr Tobias KATZSCHMANN - Federal Ministry of Education and Research / Ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche (Bundesministerium für Bildung und Forschung - BMBF)

GREECE / GRECE

Ms Kalliopi POLITOU - Executive, Department of Digital Investment Economics and Digital Skills / Exécutif, Département d'économie numérique des investissements et des compétences numériques

IRELAND / IRLANDE

Ms Aphra KERR – Professor, Maynooth University and the ADAPT SFI Research Centre for Digital Media Technology / Professeur, Université de Maynooth et Centre de Recherche ADAPT SFI pour les technologies des médias numériques

ITALY / ITALIE

Ms Serena DELL'AGLI - PhD in European Law and Economics, Infratel Italia S.p.A. Technical Secretariat staff member / Docteur en droit européen et en économie, Infratel Italia S.p.A. Membre du personnel du secrétariat technique

LUXEMBOURG / LUXEMBOURG

Mr Max GINDT - Department of State, Media and Communications Services / Ministère d'État, Service des médias et des communications

REPUBLIC OF MOLDOVA / REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Ms Veronica CRETU - Independent expert / Expert indépendant

POLAND / POLOGNE

Mr Robert KROPLEWSKI - Plenipotentiary of the Minister of Digitization for the Information Society, Ministry of Digitization / Plénipotentiaire du ministre de la numérisation pour la société de l'information, Ministère de la numérisation

RUSSIAN FEDERATION / FEDERATION DE RUSSIE

Mr Andrey NEZNAMOV - Co-Chair of CAHAI-COG/ Co-président du CAHAI-COG

Senior researcher of the Russian Academy of Sciences, Executive Director for AI regulation, Sberbank / Chercheur principal de l'Académie russe des sciences, Directeur exécutif de la réglementation de l'IA, Sberbank

SLOVAKIA / SLOVAQUIE

Ms. Jana NOVOHRADSKÁ - Digital Agenda Division Officer, Department of Digital Policies and International Cooperation, Ministry of Investments, Regional Development and Informatization of the Slovak Republic, *CAHAI Gender Equality Rapporteur* / Responsable de la Division de l'agenda numérique, Service des politiques numériques et de la coopération internationale, Ministère des investissements, du Développement régional et de l'Informatisation de la République slovaque, *Rapporteuse sur l'égalité de genre du CAHAI*

SPAIN / ESPAGNE

Ms Victoria ALSINA BURGUES - Co-Chair of CAHAI-COG/ Co-présidente du CAHAI-COG

Industry Assistant Professor and Academic Director, Center for Urban Science and Progress, Associated Faculty, Technology, Culture and Society Department, Senior Fellow, The Governance Lab / Professeur adjoint en industrie et Directeur académique, Center for Urban Science and Progress, Faculté associée, Département Technologie, Culture et Société, Senior Fellow, The Governance Lab

TURKEY / TURQUIE

Ms Zümrüt MUFTUOGLU – Expert, Digital Transformation Office, Presidency of the Republic of Turkey / Expert, Bureau de la transformation numérique, Présidence de la République de Turquie

Other Member States of the Council of Europe / Autres Etats membres du Conseil de l'Europe

GERMANY / ALLEMAGNE

Mr Wolfgang TEVES – Chair of the CAHAI-PDG/ Président du CAHAI PDG

Head of Division for Digital Strategy; Key Policy Issues of the Information Society, Federal Ministry of Justice and Consumer Protection / Chef de la Division de la stratégie numérique, questions politiques clés de la société de l'information, ministère fédéral de la justice et de la protection des consommateurs

HUNGARY / HONGRIE

Mr Zoltán TURBÉK – Co-Chair of the CAHAI-PDG/ Co-Président du CAHAI-PDG
Director, Department of International Organisations, Ministry of Foreign Affairs and Trade / Directeur,
Département des organisations internationales, Ministère des affaires étrangères et du commerce

SLOVENIA / SLOVENIE

Mr Gregor STROJIN – Chair of the CAHAI / Président du CAHAI
Advisor to the President, Supreme Court of the Republic of Slovenia / Conseiller du Président, Cour
suprême de la République de Slovénie

PARTICIPANTS

Council of Europe bodies and institutions / Organes et institutions du Conseil de l'Europe

CONFERENCE OF INGOS / CONFÉRENCE DES OING

Ms Francesca FANUCCI - Senior legal advisor at European Center for Not-for-Profit Law, Netherlands /
Conseiller juridique principal au Centre européen pour le droit des associations à but non lucrative, Pays-
Bas

ADVISORY COUNCIL ON YOUTH (CCJ) / CONSEIL CONSULTATIF SUR LA JEUNESSE (CCJ)

Ms Emilija GAGRCIN - Advisory Council on Youth / Conseil consultatif sur la jeunesse

European Union and Observers from International Organisations / Union européenne et Observateurs des Organisations Internationales

EUROPEAN UNION / UNION EUROPEENNE

Mr Eike GRAEF - Policy officer, Directorate-General for Justice and Consumers, Directorate C :
Fundamental Rights and Rule of Law, Unit C.2: Fundamental rights policy, European Commission /
Responsable des politiques, Direction générale de la justice et des consommateurs, Direction C : Droits
fondamentaux et de l'état de droit, Unité C.2: Politique des droits fondamentaux, Commission européenne

EUROPEAN DATA PROTECTION SUPERVISOR (EDPS) / CONTROLEUR EUROPEEN DE LA PROTECTION DES DONNEES (CEPD)

Mr Achim KLABUNDE - Adviser to the European Data Protection Supervisor / Conseiller au Contrôleur
européen de la protection des données

ORGANIZATION FOR SECURITY AND CO-OPERATION IN EUROPE (OSCE) / ORGANISATION POUR LA SECURITE ET LA COOPERATION EN EUROPE (OSCE)

Ms Julia HAAS - Assistant Project Officer, Office of the Representative on Freedom of the Media / Chargé
de projet adjoint, Bureau du Représentant pour la liberté des médias

OBSERVERS ADMITTED TO THE CAHAI / OBSERVATEURS ADMIS AU CAHAI

Council of Europe partner Internet companies / Entreprises internet partenaires du Conseil de l'Europe

INTERNATIONAL COMMUNICATIONS CONSULTANCY ORGANISATION (ICCO)

Ms Christina FORSGÅRD - Senior Partner, Founder of Netprofile in Finland / Associé principal, fondateur de Netprofile en Finlande

RIPE NCC

Ms Athina FRAGKOULI - Chief Legal Officer, RIPE Network Coordination Centre (NCC) / Juriste en chef, Centre de coordination du réseau RIPE (NCC)

Civil Society Organisations, other private sector and academic actors relevant to the work of the CAHAI / Organisations de la Société civile, autres acteurs du secteur privé et académique, concernés par les travaux du CAHAI

MEDIALAWS

Mr Marco BASSINI – Postdoctoral Researcher and Professor of IT Law, Bocconi University - Vice Editor-in-Chief, MediaLaws / Chercheur postdoctoral et professeur de droit des technologies de l'information, Université Bocconi - Vice-rédacteur en chef, MediaLaws

Mr Giovanni DE GREGORIO - PhD Candidate, Milan State University - Bicocca and Research Fellow in Media Law, Bocconi University / Candidat au doctorat, Université d'État de Milan - Bicocca et chercheur en droit des médias, Université Bocconi

Ms Maria Chiara MENEGHETTI - PhD Researcher at Bocconi University, fellow at MediaLaws / Chercheur en PhD à l'université Bocconi, membre de MediaLaws

INVITED SPEAKERS / ORATEURS INVITES

Mr Marc-Antoine DILHAC, PhD, Professor of philosophy at the Université de Montréal, Associate member of the Mila and holder of the Canadian Research Chair in Public Ethics and Political Theory / Professeur de philosophie à l'Université de Montréal, membre associé du Mila et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en éthique publique et théorie politique

M. Antoine VERGNE, PhD, Director of Berlin Office / Directeur du bureau de Berlin, Missions Publiques, Bringing Citizens into Politics

SECRETARIAT GENERAL OF THE COUNCIL OF EUROPE

DIRECTORATE GENERAL OF HUMAN RIGHTS AND RULE OF LAW / DIRECTION GÉNÉRALE DES DROITS DE L'HOMME ET DE L'ÉTAT DE DROIT (DG I)

Mr Jan KLEIJSSSEN - Director, Information Society – Action against Crime, Council of Europe / Directeur, Société de l'Information – Lutte contre la Criminalité, Conseil de l'Europe

Mr Patrick PENNINGCKX - Head of Department, Information Society Department / Chef du Service, Service de la société de l'information

**DIRECTORATE GENERAL OF DEMOCRACY / DIRECTION GÉNÉRALE DE LA DÉMOCRATIE
(DG II)**

Ms Claudia LUCIANI – Director, Directorate of Human Dignity, Equality and Governance / Directrice,
Direction de la dignité humaine, de l'égalité et de la gouvernance

SECRETARIAT OF THE CAHAI / SecrÉTARIAT DU CAHAI

Ms Clementina BARBARO
Secretary of CAHAI / Secrétaire du CAHAI

Ms Lucy ANCELIN - Assistant to the CAHAI /
Assistante du CAHAI

Mr Yannick MENECEUR - Policy Adviser /
Conseiller en politiques

Ms Claire ROBINS - Secretariat, Counter-
terrorism division / SecrÉTariat, Division Anti-
terrorisme

Ms Laetitia DIMANCHE, CAHAI Project
Assistant / Assistante du Projet CAHAI

INTERPRETERS / INTERPRÈTES

M. Nicolas GUITTONNEAU

M. Didier JUNGLING

